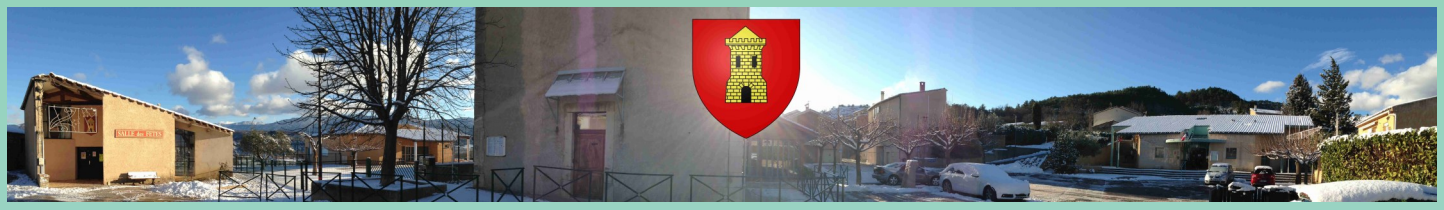

AUBIGNOSC

BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES

J'♥ AUBIGNOSC

BULLETIN MUNICIPAL N°74

LE MOT DU MAIRE

JUIN 2017

BULLETIN N° 74

Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Des primaires aux législatives, le long marathon électoral que nous venons de parcourir s'est enfin achevé.

Il nous laisse un gout amer, puisque le parti largement majoritaire (58%) est celui des abstentionnistes, c'est-à-dire celui de ceux qui pensent que de toute façon « qui que l'on choisisse » ... rien ne change.

Malheureusement, les dernières péripéties politico-médiatiques semblent leur donner raison.

Après Cahuzac le fraudeur, chargé précisément de lutter contre la fraude fiscale, voici Bayrou le garde des sceaux, chargé par le Président de la République de porter la loi sur la moralisation de la vie politique qui est rattrapé par des pratiques pas très orthodoxes en vigueur au sein de son parti et concernant son financement.

Pour ceux qui y croyaient, l'illusion aura été de courte durée ! Comment s'étonner après cela que l'abstention soit largement majoritaire dans notre pays et qu'une part toujours plus importante de ceux qui votent encore se reporte sur ceux que l'on qualifie d'extrêmes.

Quoi qu'il en soit, nous voici repartis pour un nouveau quinquennat. Le Président de la République, à défaut de l'avoir auprès du peuple de France, dispose d'une majorité absolue au sein du parlement. Majorité qui si j'ai bien compris va au-delà du seul groupe la République en marche.

Il peut donc à sa guise mettre en pratique sans difficulté la politique qu'il souhaite pour le pays.

S'il échoue, il ne pourra tenir pour responsable personne d'autre que lui.

Bien que (vous l'aurez compris) n'ayant pas été de ceux qui souhaitaient son élection, je veux croire qu'il n'en sera rien et même si j'ai de sérieux doutes et bien que cela me donne tort, j'espère sincèrement que celle-ci permettra à notre pays de se redresser. Il en a grand besoin.

Enfin pour ce qui nous concerne plus directement, je formule le vœux que nos communes rurales soient mieux considérées sous son mandat que sous celui de son prédécesseur, ce qui, compte tenu des attaques en règle qu'elles ont subi, ne devrait pas être très difficile à réaliser.

A notre modeste place, le conseil municipal et moi-même ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour continuer à œuvrer au développement harmonieux de notre village et à essayer de vous apporter le maximum de raisons d'avoir plaisir à y vivre.

Bonne lecture et bonnes vacances.

Le maire,

René AVINENS

Directeur de la publication : René AVINENS
Rédaction : René Avinens, Isabelle Ailhaud, les Associations
Mise en page : Isabelle Ailhaud
Photographies : JM DELMAERE, H.WEBER, P. CESARINI, Associations
Impression : Imprimerie Nouvelle – SISTERON
*Nous contacter = courriel : **mairie.aubignosc@wanadoo.fr***
*Tél. 04 92 62 41 94— www.aubignosc04.fr (**le site est en cours de restructuration**)*

COPYRIGHT : photos page de garde : T.VERGOZ (OT Val de Durance) - M.FAURE—JM DELMAERE

LA COMPTABILITE COMMUNALE

Les résultats du bilan 2016 sont les suivants :

Pour le budget général :

un excédent de fonctionnement de : 87 041.35 €

un excédent d'investissement de : 157 895.15 €

Pour le budget annexe

« eau & assainissement » :

un excédent de fonctionnement de : 16 357.59 €

un excédent d'investissement de : 197 911.42 €

BUDGETS PRIMITIFS 2017

BUDGET GENERAL :

Le budget général s'équilibrera en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : **408 120** €

SECTION D'INVESTISSEMENT : **464 181** €

BUDGET ANNEXE « eau & assainissement :

Le budget annexe s'équilibrera en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : **84 857** €

SECTION D'INVESTISSEMENT : **738 711** €

ETAT DE LA DETTE

Pour le budget principal :

Aucun emprunt sur le budget général hormis les prêts relais en attente du financement pour le programme « aménagement de village »

Pour le budget annexe EAU & ASSAINISSEMENT :

L'annuité de la dette est de 25 275.32 €

Capital : 12 401.59 € Intérêts : 13 233.73 €

FISCALITE 2017

Le conseil municipal a délibéré le 28 mars dernier et décidé d'augmenter la seule taxe d'habitation ainsi qu'il suit :

TAXES	Pour info. : Taux communaux au niveau		Taux plafonds communaux pour 2017	AUBIGNOSC	
	départemental	national		2016	2017
HABITATION	18.70 %	24.38 %	60.95 %	1.50 %	1.80 %
FONCIER BATI	27.88 %	20.85 %	69.70 %	18.34 %	18.34 %
FONCIER NON BATI	65.34 %	49.31 %	163.35 %	55.43 %	55.43 %

SYNTHESE DU BUDGET PRINCIPAL :

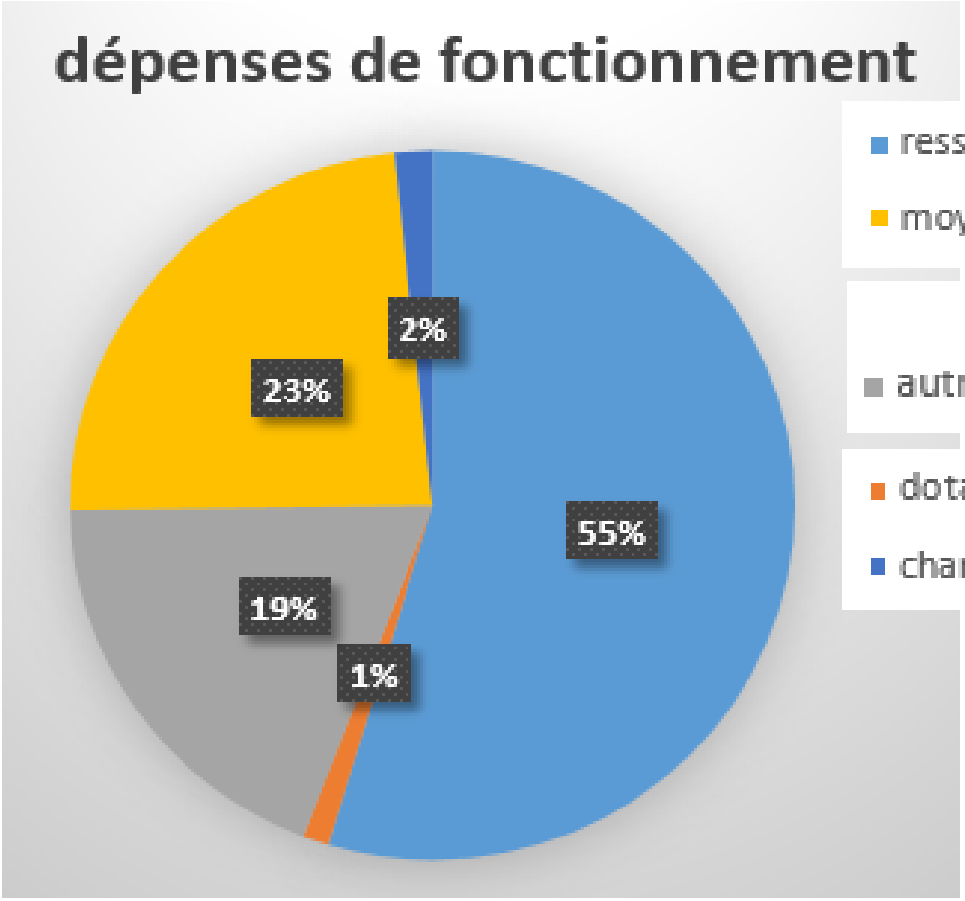

Recettes de fonctionnement :

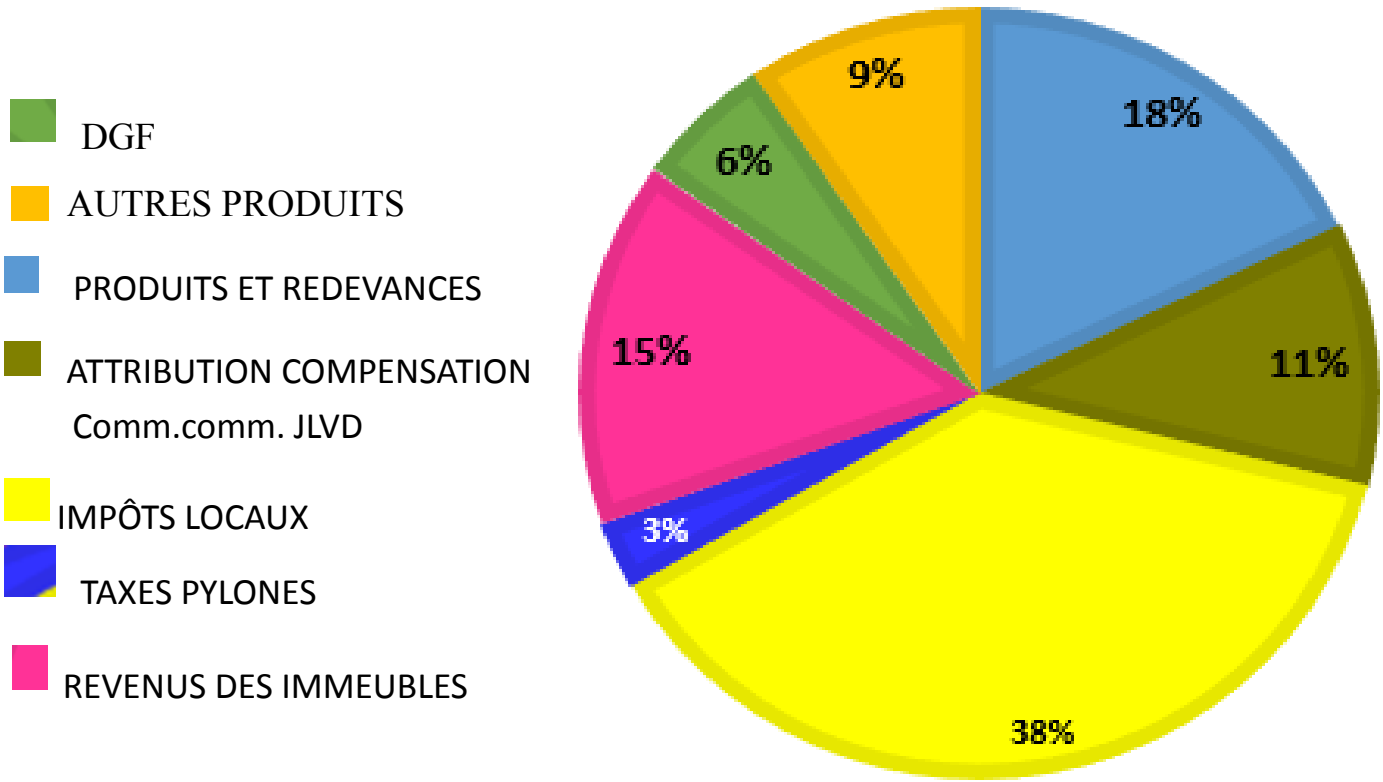

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement progresse nettement en lien avec la maturité des projets élaborés ces dernières années et pour lesquels les financements sont désormais assurés :

		PROPOSITIONS BP 2017	CA 2016	BP 2017	Report +
OP°	ART.	OPÉRATIONS Libellé	Report N-1	Propositions BP 2017	BP 2017
		DEPENSES			
115	2118	OPERATIONS CADASTRALES	2 000,00		2 000,00
187	205	LOGICIELS INFORMATIQUES MAIRIE		3500	3500
197	21578	MAT. ET OUTIL. VOIRIE - AUTRES MATERIEL	2 000,00		2 000,00
209	2313	MISE EN CONFORM,ACCESSIB,PMR	4 700,00		4 700,00
212	2315	AMENAGEMENT DU VILLAGE :	136 000	0	136 000,00
		(toilettes pbl + Cheminement doux etc)			
213	2315	AGRANDISS,CIMETIERE FOREST	90 000,00		90 000,00
217		AMENAGEMENT DE SECURITE :			
	2315	PLATEAUX TRAVERSANTS (ralentisseurs)		20 000	20000
218		TEPCV AUDITS ENERGETIQUES :			
	2031	Frais d'études		15000	15000
	2313	TRAVAUX suite à AUDIT (provision)		20000	20000
219		ACQ, MATERIEL PROJECTION :			
	2183	MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE		3000	3000
220	2313	REFECTION EGLISE VILLAGE		22000	22000
221	2181	VIDEO PROTECTION (provision)		30000	30000
222	2313	Réaménagement MAIRIE		4500	4500
OPFI	020	DEPENSES IMPREVUES		12481	12481
	1641	Emprunts PRETS RELAIS		99000	99000
TOTAL		DEPENSES	234 700	229 481	464 181,00

Lampadaires Solaires Route de l'église

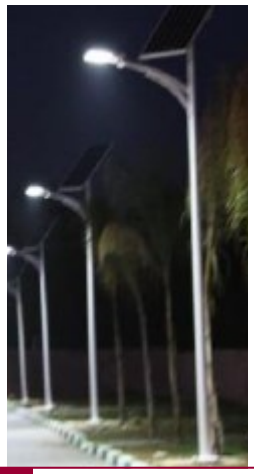

Sanitaires publics Allée des Tilleuls

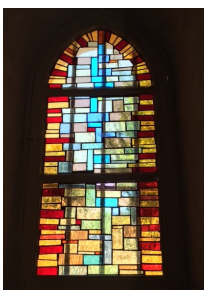

Travaux église

5 RALENTISSEURS prévus

REPARTITION PAR THEMES

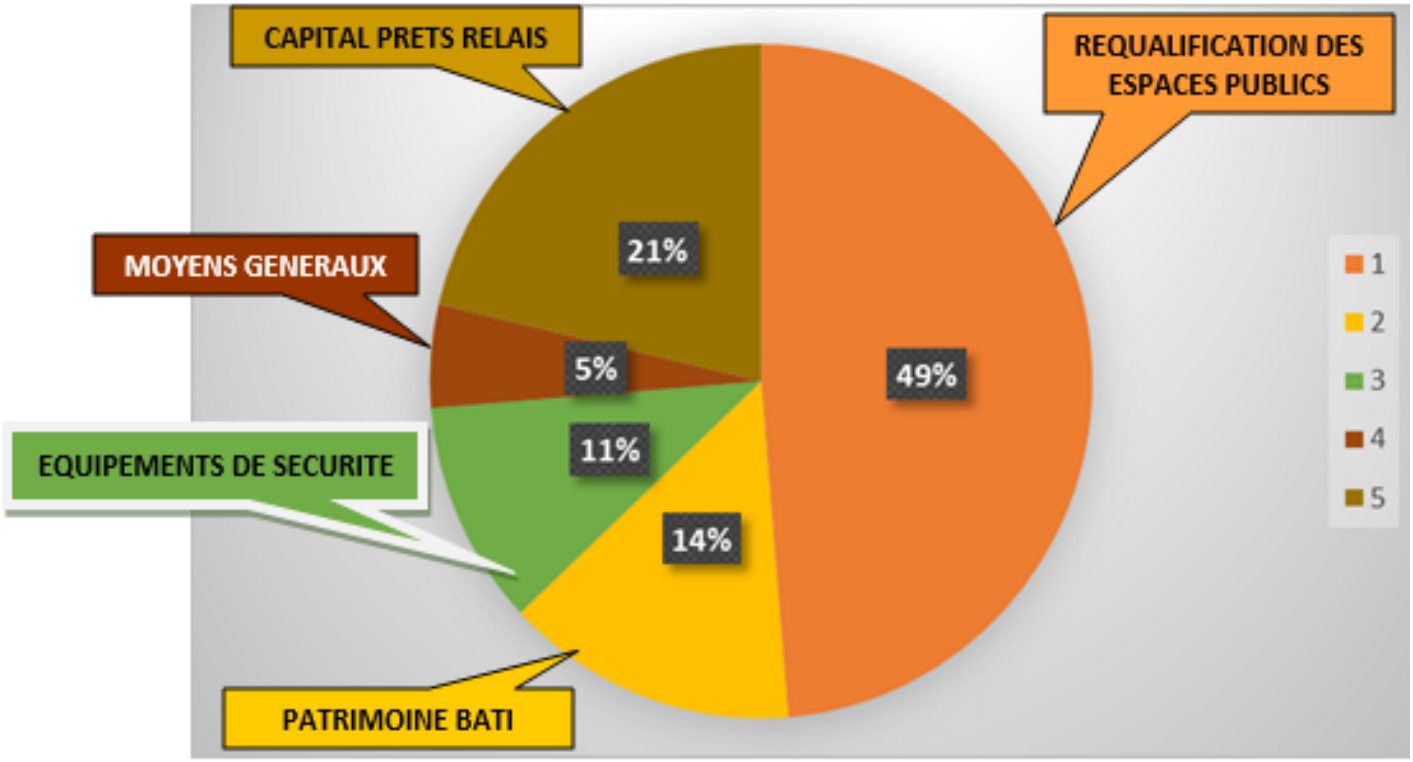

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS	226 000	49 %	
PATRIMOINE BATI	66 200	14 %	
EQUIPEMENTS DE SECURITE	50 000	11 %	
MOYENS GENERAUX	22 981	5 %	
CAPITAL PRETS RELAIS	99 000	21 %	

RECETTES D'INVESTISSEMENT	REPORT 2016	BP 2017	TOTAL
AMENAGEMENT DE VILLAGE	**Subventions obtenues**		
Etat (Ministères)		1 920	**1 920**
Régions	**47 463,00**		**47 463**
Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	**31 642,00**		**31 642**
Emprunts prêts relais		99 000	**99 000**
AGRANDISSEMENT CIMETIERE			
D.E.T.R. (Etat)	**47 811,00**		**47 811**
OPÉRATIONS FINANCIÈRES			
RÉSULTAT INVESTIS. REPORTÉ		157895	**157 895**
FCTVA		5700	**5 700**
Taxes d'urbanisme		5000	**5 000**
EXCEDENT FONCTION.		63000	**63 000**
Etb. IC - installations		4750	**4 750**
Total RECETTES	**126 916,00**	337 265	**464 181**

TRAVAUX COMMUNAUX

Les travaux de réfection du réseau d'assainissement et du réseau d'eau potable ont débuté en mai dernier. Il s'agit d'éliminer les eaux pluviales qui pénètrent dans le collecteur vétuste des eaux usées. Les branchements des riverains ont tous été repris.

Le marché public de travaux a été attribué au groupement conjoint « SAS entreprise MINETTO-SARL ALPES TERRASSEMENT », pour son offre d'un montant total hors taxes de : **207 974.72 € .**

Les travaux dureront jusqu'en août (début septembre pour le goudronnage).

La circulation est réglementée en fonction de l'avancement de l'opération. Depuis le 10 juillet, elle est restrictive au carrefour de la boulangerie car l'entreprise intervient à la fois sur le réseau d'eau potable de la route de l'église et sur le collecteur d'assainissement en haut de l'allée des tilleuls.

Le CD 503 est interdit aux poids lourds sur ce tronçon et une déviation par PEIPIN est obligatoire. Elle a été mise en place avec l'accord de la maison technique de Sisteron, représentant le conseil départemental.

MISE EN PLACE DE 5 RALENTISSEURS

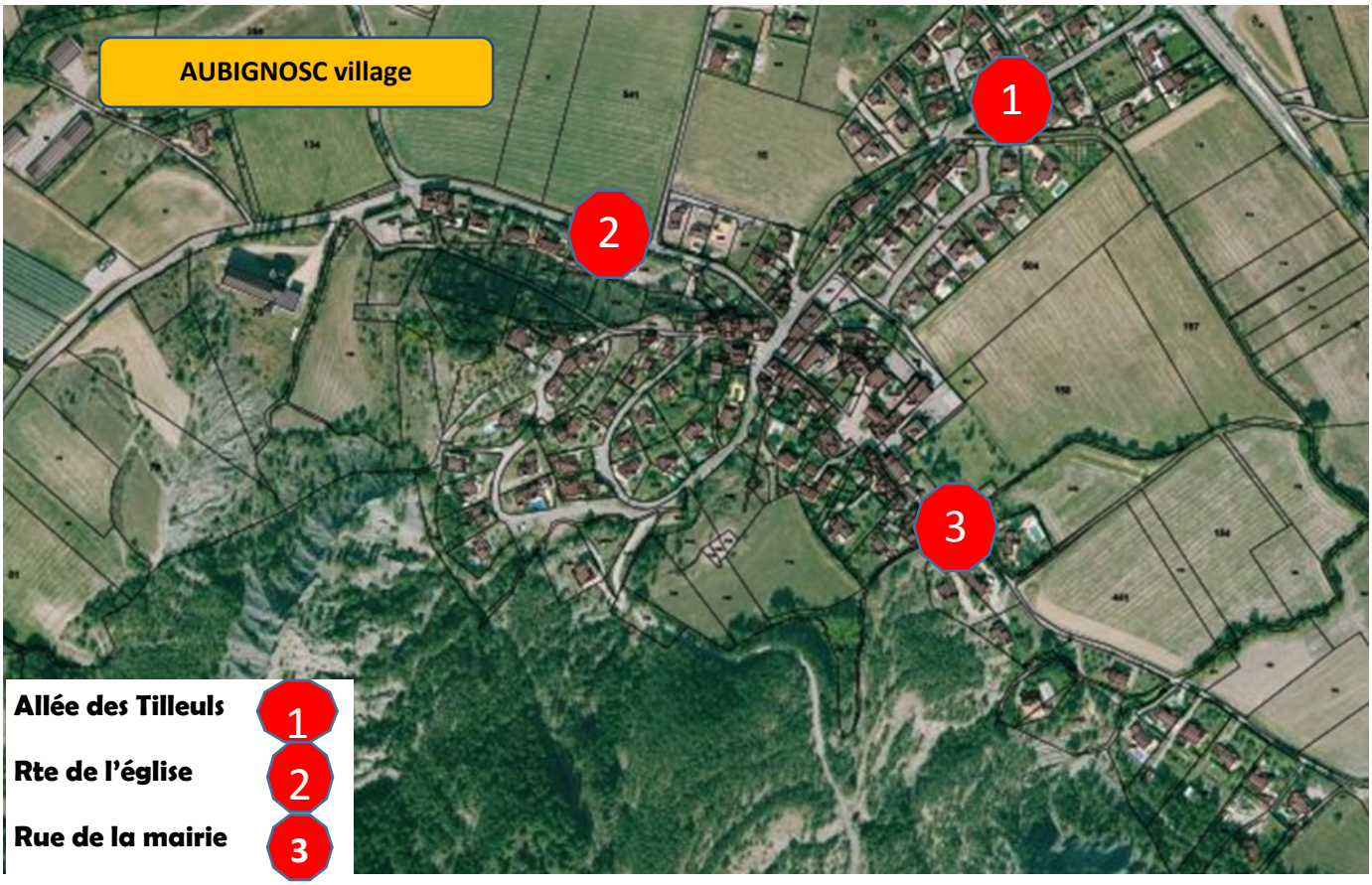

Allée des Tilleuls 1

Rte de l'église 2

Rue de la mairie 3

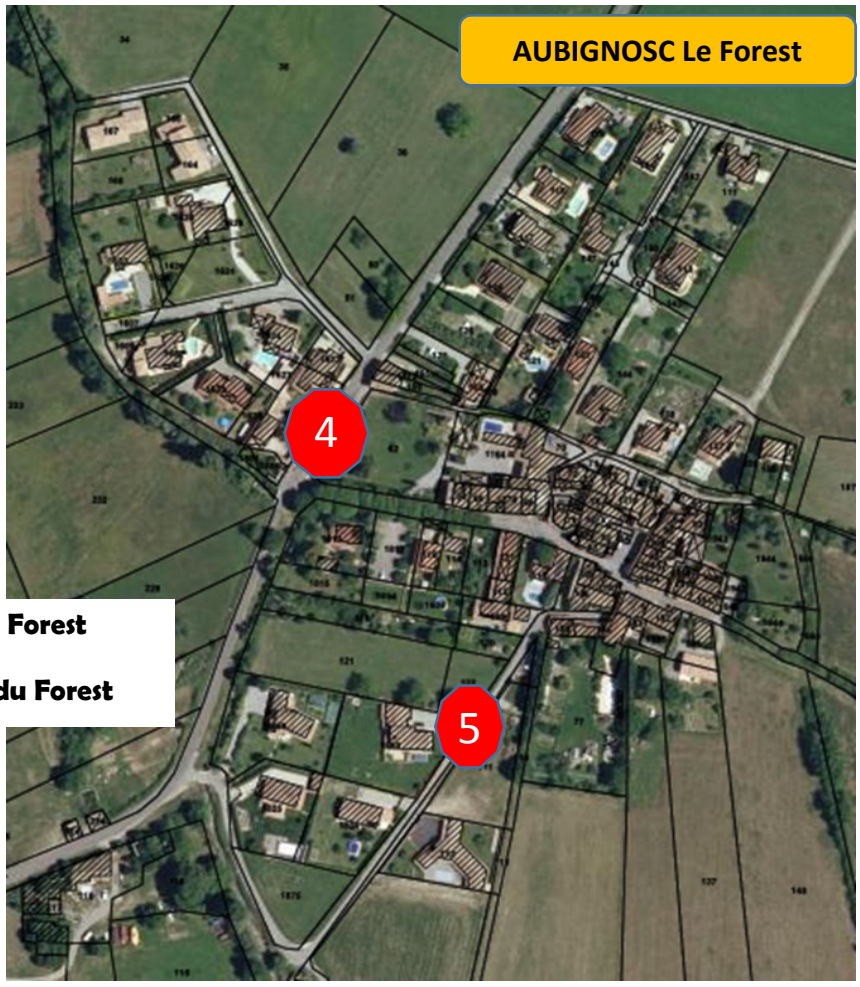

4 **Traversée du Forest**

5 **Promenade du Forest**

HOMMAGE à Monsieur Vincent PONCE

Ci-dessus :
MM. PONCE, AVINENS et ARBOUET
Maires d'Aubignosc

Ci-dessus :
Inauguration de la plaque « Ecole Vincent PONCE »

Ci-contre :
Daniel SPAGNOU lui remet en décembre 2007, en présence de Robert Gay, la médaille d'Or de l'Assemblée Nationale. Monsieur PONCE fût pendant 23 ans le président du Syndicat Mixte d'Electrification Sisteron-Volonne

Vincent PONCE
Maire honoraire
1983—2008

Vincent PONCE est décédé le 31 mars 2017. Il a consacré 25 années de sa vie au service de la collectivité en tant que Maire d'Aubignosc. Grâce à lui, le réseau électrique a été entièrement renforcé et enfoui. L'éclairage public a été étendu à tous les points de la commune.

Durant ce quart de siècle, les réalisations ont été nombreuses. Voici les plus importantes :

1984 : Création du regroupement pédagogique AUBIGNOSC-CVSD et gratuité des transports scolaires pour le primaire.
1985 : Construction de la salle des fêtes.
1986 : Rénovation du réseau d'adduction d'eau potable et construction d'un nouveau bassin.
1989 : Inauguration de l'autoroute A51 à Aubignosc qui, grâce à opiniâtreté de Vincent PONCE dispose d'un échangeur complet.
1990 : Construction de la nouvelle mairie & Construction de 4 pavillons HLM
1991/1992 : Construction de la boulangerie communale (atelier-relais) & Réhabilitation maison Richaud (acquise en 1990) en logement locatif T4.
1992/1993 : Construction de 3 bureaux professionnels & Construction de 2 logements locatifs HLM (bail emphytéotique)
1995 : Création du service « cantine scolaire » qui accueille aujourd'hui près de 80 enfants dans le nouveau bâtiment réalisé par la CCLVD en 2010 & Création d'un boulodrome
1997 : Création d'une garderie périscolaire
1998 : aménagement du lotissement du Château (12 pavillons résidentiels)
2005 : Création de la Comm.comm. Lure Vançon Durance et adhésion à cette structure
2006 : Création d'un parking de 30 places au hameau du Forest.

A sa famille, nous renouvelons nos très sincères condoléances

LA VIE DE LA COMMUNE

LES ELECTIONS

Michel LATIL est toujours le 1er votant

PRESIDENTIELLES	LEGISLATIVES
82 % de participation	**47 % de participation**

Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues toute l'année. Les nouveaux habitants ont jusqu'au 30 décembre 2017 (de 10 à 12h) pour déposer leur demande en mairie.

La Chorale d'Aubignosc

Tous les lundis de 18h à 19h30 à la mairie, dans la salle du conseil une dizaine de personnes se retrouvent pour un moment convivial sous la direction de Calice.

La chorale a participé le 04 juillet à une soirée à MISON. Tout le monde a été en... chanté !!

Répétition de « Amazing Grace » à l'église du Forest

N'hésitez **pas à venir nous rejoindre dés la rentrée !!!**

Animations musicales

Magnifique prestation à la salle des fêtes le 12 mai dernier avec le concert « la ronde des saisons » par le groupe vocal « Arpège »

Fête de la Musique

24 juin

Comme à l'accoutumé, cette année encore la fête de la musique a connu un très grand succès. **Un grand bravo au comité des fêtes, principal artisan de cette réussite.** Une ombre au tableau toutefois est venue gâcher notre bonheur.

C'est peut-être la dernière année que nous avons le plaisir de nous rencontrer à cette manifestation comme à toutes les autres d'ailleurs. En effet, malgré des appels répétés à venir les rejoindre, l'équipe du comité ne peut que constater l'absence de réponse des habitants. Pire encore, sans doute usés et un peu dépités par l'absence de relève, nombreux sont ceux qui ont déjà baissé les bras et quitté le navire. C'est donc un appel de la dernière chance qui vous est adressé. Sans réponse positive, il se peut que les manifestations de l'année 2017 soient les dernières avant longtemps. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles du Comité des fêtes. **Ils ont besoin de vous et notre village sans eux ne serait plus tout à fait le même.**

25 juin

« Les vents tournent »
avec la Confédération musicale de France »

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

FETE VOTIVE

Vendredi 18 Août

Soirée LOTO en plein air

Samedi 19 Août

CHALLENGE FRANCK DI-IORIO

(2 j.x3 b.) 200 € + FP

Consolante incorporée

Dimanche 20 Août

Apéritif offert par la mairie et le Comité des fêtes

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE TOUT LE WEEK-END

Bal avec l'Orchestre ORPHEA

ORCHESTRE ORPHEA

Concours de boules

Soirée avec les Daltons

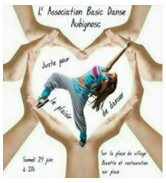

L'association a fait son spectacle de fin d'année le 24 juin 2017 comme chaque année lors de la fête de la musique sur la place du village.

Les 45 adhérentes ont dansé "juste pour le plaisir" devant l'ensemble des spectateurs apparemment très satisfaits du résultat. Nous en profitons pour féliciter les danseuses !!!!!

Le bureau actuel de l'association a proposé à l'assemblée générale du 4 juillet une "mise en sommeil" de l'association pour un an, renouvelable si besoin, pour raisons personnelles .

Basic Danse

Merci à la municipalité d'Aubignosc de son accueil .
A bientôt . Le bureau de l'association **Basic Danse**

Nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la vie de cette association pendant 6 années ainsi qu'à l'ensemble des adhérentes pour leur confiance et leur participation.

Faire vivre une association et tenter de satisfaire tout le monde n'est pas une mince affaire mais nous espérons avoir apporté au village d'Aubignosc la joie de vivre à travers la danse et nos évènements.

Le bénévolat " c'est l'art de la gratuité du cœur , du geste et du temps" alors nous nous accordons un peu de répit, soyez indulgent...

Rendez-vous quoi qu'il en soit dans un an pour une nouvelle assemblée générale et faire le point avec qui le souhaitera sur là où en est chacun d'entre nous...

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE D'AUBIGNOSC

Cardio-training - Renforcement musculaire - Stretching - Relaxation-Yoga

Reprise des cours : Lundi 11 septembre 2017

LES 2 PREMIERS COURS SONT GRATUITS

JOURS	HORAIRES
LUNDI	18H30 - 20H00
MERCREDI	18H30 - 19H30

Salle des fêtes d'Aubignosc

Elisabeth, présidente de l'association : 06 75 54 43 64

Laetitia, votre coach Fitness : 06 71 36 90 95

« L'association organise tous les lundis et mercredis soirs des cours de fitness variés pour celles et ceux qui souhaitent garder la forme en se sculptant des formes dans une ambiance conviviale et décontractée.

Les cours sont animés par Laetitia qui propose des séances complètes et dynamiques, qui démarrent toujours par un échauffement afin de réveiller l'ensemble du corps et préparer ses muscles.

S'enchaîne un circuit cardio-training qui a pour but de brûler des calories, améliorer sa fréquence cardiaque, tout en tonifiant l'ensemble du corps; suivi d'une séance de renforcement musculaire ciblée (dos, épaules, fessiers, abdominaux, jambes...) utilisant des accessoires afin de varier les exercices et l'intensité (tapis de gym, élastiques, poids, gym ball, bâtons...) et pour finir en douceur, une session de stretching et relaxation afin de s'étirer et se relâcher."

Parlaren lis Aup

Les Violons du Rigodon

Sympathique journée du 11 février dernier à la salle des fêtes

COMMEMORATION STELE INDOCHINE

Il s'agit d'une riche initiative que celle mise en forme par Hélène Levy-Falk, institutrice de la classe des CM1 et CM2 d'Aubignosc. Le papi d'un de ses élèves a connu le conflit d'Indochine. Marin, il s'est rendu sur la ligne de front afin de mettre en sécurité les civils en danger de mort. C'est ce qu'il est venu raconter dans la classe d'Hélène avec en prime quelques anecdotes. Les enfants sont ensuite venus assister à la cérémonie qui s'est tenue autour de la Stèle Indochine le 09 juin.

PREVENTION ROUTIERE

VISITE DE LA STATION D'EPURATION

Les élèves de l'école d'Aubignosc ont visité les installations d'épuration et ont bénéficié des explications pratiques de Pierre CESARINI, adjoint technique territorial

ECOLE : RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

A la rentrée de septembre 2017 : les jours d'école seront désormais LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI
Extrait du courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie :

Monsieur le Président,

En référence au décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, vous m'avez fait connaître que vous souhaitiez modifier l'organisation du temps scolaire dans la commune que vous administrez.

Je vous confirme par la présente qu'au vu de votre proposition et de l'avis favorable du conseil d'école (ou majoritairement favorables des conseils d'école), j'arrête l'organisation du temps scolaire mise en place à compter de la rentrée scolaire 2017 conformément à votre demande, à savoir :

ECOLE : RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

AUBIGNOSC	RNE : 0040065Z Ecole élémentaire			
Lundi	08h30	11h45	13h30	16h15
Mardi	08h30	11h45	13h30	16h15
Jeudi	08h30	11h45	13h30	16h15
Vendredi	08h30	11h45	13h30	16h15

CHATEAUNEUF VAL ST DONAT	RNE : 0040106U Ecole maternelle			
Lundi	08h45	12h00	13h45	16h30
Mardi	08h45	12h00	13h45	16h30
Jeudi	08h45	12h00	13h45	16h30
Vendredi	08h45	12h00	13h45	16h30

Avis de la Directrice :

École Châteauneuf-Val-Saint-Donat : Rentrée échelonnée

POUR LES NOUVEAUX :

Lundi 4 septembre 2017
Matin : CP et PS
Après-midi : GS et MS

VOTRE ENFANT DOIT ÊTRE INSCRIT EN MAIRIE AVANT CETTE DATE.

IL NE SERA PROCÉDÉ À AUCUNE INSCRIPTION LE JOUR DE LA RENTRÉE.

TRANSPORTS SCOLAIRES

COLLEGES & LYCEES :

TRANSPORTS SCOLAIRES 2017/2018

Les inscriptions se font au bureau du S.I.T.E. (à côté du bureau de poste de Château-Arnoux) à partir du 16 août.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h à 17h30. Une permanence sera assurée le samedi 26 août et 2 septembre de 9h00 à 12h00. Les tarifs sont les suivants :

Nbr / tarif	1	2	3	4 et +
1er T.	47 €	77 €	100 €	108 €
2ème T.	47 €	77 €	99 €	107 €
3ème T.	46 €	77 €	99 €	107 €

Le paiement se fait au moment de l'inscription définitive (il est possible de payer l'année entière). Pensez à apporter une photographie de l'élève. Seuls les paiements par chèque et mandat à l'ordre du Trésor Public sont acceptés.

LA VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

LE MOT DU PRESIDENT :

La **communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance**, petit à petit, prend ses marques. Cette année sera une année de transition mise à profit pour harmoniser notre fonctionnement. Parmi les changements qui vont intervenir au 1er janvier 2018, figure l'exercice des compétences optionnelles, compétences que nous avions la possibilité d'exercer de manière différenciée sur notre territoire jusqu'au 31 décembre 2017. Pour notre communauté, il s'agit essentiellement de la compétence **« scolaire et périscolaire (cantine/garderie).**

Lors de notre dernier conseil communautaire du 12 juillet, plusieurs propositions ont été avancées mais compte-tenu du peu de temps pour les examiner, aucun consensus n'a pu se dégager et nous sommes convenus d'une nouvelle réunion fixée au 31 août.

Les quatre propositions qui ont été débattues sont les suivantes :

1—EXERCICE DE LA COMPETENCE DANS SA TOTALITE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

C'est le cas pour le territoire de l'ex communauté de communes Lure Vançon Durance, cela implique pour les communes de la Vallée du Jabron le transfert des écoles, de la cantine et de la garderie du matin à la communauté de commune.

2- RETOUR AUX COMMUNES DE LA TOTALITÉ DE LA COMPÉTENCE :

Cela implique pour les communes de l'ex CCLVD un retour des écoles de la cantine et de la garderie à la communauté de communes; pour les communes de l'ex communauté de communes Vallée du Jabron, de la garderie du soir.

3—RETOUR AUX COMMUNES DE LA SEULE COMPÉTENCE SCOLAIRE :

Ce qui implique le retour des écoles et du personnel (ATSEM) pour les communes de l'ex CCLVD.

Pour les communes de l'ex CCVJ, transfert à la communauté de communes de la garderie du matin et de la cantine.

4—RETOUR AUX COMMUNES DU PÉRISCOLAIRE ET DU SERVICE AUX ÉCOLES (FONCTIONNEMENT), LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONSERVANT LA CRÉATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour les communes de l'ex communauté de communes Lure Vançon Durance, retour de la compétence périscolaire (cantine et garderie) et fonctionnement des écoles (ATSEM, fournitures, mobiliers, coopératives scolaires)

Pour les communes de l'ex CCVJ, retour de la garderie du soir aux communes, transfert à la communauté de communes (par mise à disposition) des bâtiments scolaires et périscolaires ainsi que leur entretien.

Chacune de ses propositions comporte des avantages et des inconvénients. Je souhaite que les conseillers communautaires qui vont avoir un choix difficile à faire, gardent à l'esprit que d'une part le transfert de plus en plus nombreux de compétentes des communes vers les communautés de communes, signe à plus ou moins long terme l'arrêt de mort des premières et qu'il ne me semble dons pas nécessaire d'aller au-delà de ce à quoi la loi nous oblige à savoir l'exercice des compétences obligatoires et de trois compétences optionnelles.

Et d'autre part, si chacun y met du sien et joue le jeu de l'Interco, les inconvénients de certaines des solutions proposées peuvent être assez facilement surmontés et ce, dans l'intérêt de tous. .

Quoi qu'il en soit, au 1er janvier 2018, nous devrons soit exercer cette compétence de la même manière sur tout notre territoire, soit ne plus l'exercer du tout en fonction de ce que nous déciderons.

Mais si nous ne faisions rien, compte-tenu de notre historique, ces compétences scolaires et péri- scolaires, s'exerceraient dans leur totalité sur tout le territoire de la communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance.

Parmi les nouveautés auxquelles nous avons à faire face figure celle-ci : depuis le 1er janvier 2017, la gestion des aires d'accueil et des aires de grands passage des gens du voyage est devenue une compétence obligatoire pour les E.P.C.I.

L'Etat dans sa grande générosité nous a bien sur transféré cette nouvelle charge sans y adosser la moindre ressource. Notre département ne dispose pas d'aire de grand passage (qui soit dit en passant aurait pu être créée avant que la compétence ne soit transférée aux communautés de communes…). Les textes à ce sujet sont suffisamment flous pour faire en sorte que nul ne sache combien il faut en construire .

A l'initiative de l'Association des maires du 04, plusieurs réunions se sont tenues pour tenter de trouver une solution. Malgré cela, à ce jour, nous ne disposons d'aucun terrain susceptible d'accueillir cette aire (les propositions ne se bousculent pas) ni même à ma connaissance de la moindre piste sérieuse.

Cette aire serait donc financée par l'ensemble des huit EPCI du département (sur ma proposition) au prorata de leur population DGF.

Notre conseil communautaire (puisque la loi nous y oblige) a délibéré favorablement sur ce projet de convention pour ce qui concerne l'investissement mais à ma demande (et je l'en remercie) s'est prononcé contre la prise en charge des frais de fonctionnement de cette structure, jugeant que ceux-ci devraient être assumés par les utilisateurs eux-mêmes.

Les sept autres présidents d'EPCI du département ont été destinataires de cette délibération.

Enfin, toujours dans le registre des bonnes nouvelles, à compter du 1er janvier 2018, une nouvelle compétence obligatoire va nous être transférée, toujours dans les mêmes conditions (charge supplémentaire sans produit). Il s'agit de la fameuse (**(G.E.M.A.P.I) Gestion des milieux aquatiques prévention des inondations)).**

LE MOT DU PRESIDENT suite :

Mais rassurez-vous, les énarques de l'état qui manifestement eux, n'en manquent pas de ressources,... ont trouvé la solution pour financer cette nouvelle compétence.
Je vous renvoie à vos avis d'imposition « Taxe d'Habitation » ou « Taxe foncière ». Vous allez y découvrir une colonne GEMAPI, vide pour l'instant, vide qui va rapidement être comblé puisque ces fameux « milieux autorisés à penser », comme aurait dit le regretté Coluche, ont décrété que les EPCI pourraient instaurer une taxe pouvant aller jusqu'à **40 € PAR HABITANT**. Il suffisait d'y penser !!
Il est facile par la suite de répéter à l'envie que les collectivités publiques augmentent trop leurs impôts, alors que l'Etat les diminue…. Je vous laisse juge.
C'est ainsi que nos territoires ruraux, faiblement peuplés, mais qui ont bien souvent des kilomètres de cours d'eau, devront instaurer une taxe GEMAPI maxi pour faire face à ces nouvelles charges, alors que les zones urbaines très dense en population, mais dont les territoires sont bien moins grands que les nôtres et donc leurs cours d'eau moins longs, pourront se permettre de lever un impôt bien moindre par habitant.
Heureusement, nos nouveaux dirigeants ont pensé à nous : ils viennent de supprimer la taxe d'habitation ; c'était, paraît-il, un impôt injuste !!
Décidément, si dans ce pays il n'y a, apparemment, plus de fracture droite/gauche, celle qui sépare les territoires ruraux des territoires urbains est en train de s'élargir dangereusement.

Le président,
René AVINENS

René AVINENS, Président de la COMM.COMM. JABRON-LURE-VANÇON-DURANCE entouré des Vices-Présidents et membres du Bureau

C.C.A.S

Le CCAS a organisé une sortie à PORT GRIMAUD, Golfe de St Tropez le 14 juin qui a ravi l'ensemble des participants.

TOUR DE FRANCE 2017

Le vendredi 21 juillet le tour de France passera sur la route départementale N°951 PEIPIN—CHATEAUNEUF VAL ST DONAT à partir de 12h08.... Le CD 951 sera fermé à la circulation de 11h30 à 16h00. SOYEZ VIGILANTS

INFORMATIONS GENERALES

ATTENTION depuis le 07 mars 2017 les dossiers de cartes d'identités (comme les passeports) sont reçues dans 11 mairies du département. Les plus prés : Sisteron et Château-Arnoux . Il faut prendre RV. Faire préalablement une pré demande en ligne https://passeport.ants.gouv.fr/.../Realiser-une-pre-demande

RESTRICTION EAU :

- procéder au lavage des véhicules dans les stations de lavage ;
- réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité ;
- procéder à des arrosages modérés des pelouses et espaces verts ;
- adapter les plantations aux mesures de restrictions possibles ;
- prendre des douches plutôt que des bains ;
- différer le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux.

EN RAISON DES RISQUES INCENDIES,

l'accès aux massifs forestiers est fortement déconseillé